

## CHAPITRE 3 – Quelles sont les principales défaillances du marché ?

### Doc 1 p. 72 : Des effets externes positifs ou négatifs

L'externalité est un effet de l'action d'un agent économique sur un autre qui s'exerce en dehors du marché. L'externalité est dite positive quand l'effet procure une amélioration du bien-être de l'autre agent et négative quand cet agent voit son bien-être diminué.

Un exemple imagé classique est celui des deux firmes au bord d'une rivière. La première (A) fabrique du cuir qu'elle vend à un fabricant de chaussures (C) et rejette les tanins en aval. La seconde (B), qui produit de la bière, a besoin d'eau pure pour nettoyer ses cuves de fermentation et est obligée, du fait des rejets de A, de s'équiper d'un procédé de filtration, ce qui renchérit le coût de la bière qu'elle fabrique. Comme la transaction entre A et C ne tient pas compte de l'effet négatif subi par B, le système des prix conduit à produire trop de cuir, insuffisamment de bière et mène à un excès de pollution.

Cet exemple de pollution correspond à une externalité négative. Mais il existe aussi des externalités positives, comme le service gratuit de pollinisation que rend l'apiculteur à l'arboriculteur. L'externalité repose donc sur un problème de définition et d'exercice d'un droit de propriété.

Si le pollué B est propriétaire de la rivière, il peut en effet contraindre A à l'indemniser pour le dommage subi.

F. Lévêque, *Économie de la réglementation*,

La Découverte, coll. « Repères », 2009.

## **Doc 2 p. 72 : Un niveau de production qui n'est pas optimal**

[En] présence d'externalités, les arbitrages individuels ne tiennent pas compte des effets de la production ou de la consommation sur les autres agents. Les externalités sont « négatives » lorsqu'elles diminuent l'utilité de ces autres agents. On peut penser à une entreprise pétrochimique qui pollue l'atmosphère. Dans ce cas les externalités conduisent à un niveau de pollution supérieur à l'optimum de Pareto. En ce sens, il y a « trop » de pollution.

Mais les externalités peuvent également augmenter l'utilité des autres agents. Elles sont alors « positives ». La recherche-développement génère souvent des connaissances qui bénéficient à la collectivité dans son ensemble, soit immédiatement soit lorsque les brevets tombent dans le domaine public. [...]

Le problème est que le bénéfice marginal social<sup>1</sup> de ces activités est supérieur au bénéfice marginal privé<sup>2</sup>.

L. Simula, « L'intervention publique », Problèmes économiques,

Hors-série n° 7, février 2015.

1. Ce que rapporte la production de chaque unité supplémentaire à l'ensemble de la société.
2. Ce que rapporte la production de chaque unité supplémentaire à l'entreprise qui le produit.

### **Doc 3 p. 73 : Trafic routier et pollution de l'air**

À Bangkok, la population se rue sur les masques antipollution, qui commencent à manquer. [...] Les raisons de la dégradation de la qualité de l'air dans une ville qui était relativement « propre » en comparaison des grandes villes d'Inde ou de Chine sont claires : l'une des principales est l'augmentation exponentielle de véhicules, qui culmine désormais à 9,5 millions, pour une population d'environ 10 millions d'habitants.

B. Philip, « Bangkok souffre à nouveau de pics de pollution inquiétants »,

Le Monde, 17 janvier 2019.

## **Doc 5 p. 73 : Soins médicaux et externalités positives**

L'existence d'externalités correspond au fait que la production ou la consommation de certains biens ou services induit des variations d'utilité pour d'autres individus que ceux qui ont directement à en payer le prix. Le risque est [...] qu'il y ait une production spontanément non optimale par le marché, insuffisante en cas d'externalités positives, ou excessive lorsqu'existent des « déséconomies externes<sup>1</sup> » dont tous les coûts ne sont pas pris en compte (pollution). Des externalités sont par exemple associées aux vaccinations contre les maladies contagieuses, mais aussi de façon plus large à l'amélioration de l'état de santé de la population (qui permet aux entreprises de mobiliser une main-d'œuvre plus productive), ou à la lutte contre la désinsertion sociale dans les quartiers sensibles.

M. Elbaum, Économie politique de la protection sociale,

PUF, 2011, coll. « Quadrige ».

1. Les économies externes sont des économies d'échelles (baisse du coût unitaire quand les quantités produites augmentent) provoquées par une externalité positive. On peut parler de déséconomie externe lorsque l'effet de l'externalité est négatif.

## **Doc 1 p. 74 : Les biens publics : des biens non excluables**

Un bien public [pur] est non rival (son usage par certains ne réduit pas l'usage que d'autres peuvent en faire) et non excluable (les usagers ne peuvent en restreindre l'accès à d'autres). Les exemples de biens publics les plus fréquemment donnés sont la qualité de l'environnement, la sécurité nationale et le savoir.

Les biens publics ne seront pas fournis à un niveau suffisant par le « marché », en raison de l'impossibilité pour un acteur d'en recueillir tous les bénéfices et de l'intérêt de certains à ne pas payer pour obtenir ce type de bien. P. McDougall,

« Le couple droit/économie dans la théorie et le droit international du développement », Revue internationale de droit économique 2018/1.

## **Doc 2 p. 74 : Le problème des passagers clandestins**

Si les biens publics purs sont à l'origine d'une défaillance du marché, c'est parce qu'ils donnent lieu à des comportements de passager clandestin qui empêchent l'offre privée de fournir ces biens en quantité suffisante.

Supposons par exemple qu'une entreprise envisage d'organiser un feu d'artifice et souhaite financer cet événement en vendant des tickets aux spectateurs. Dans la mesure où il leur sera difficile d'empêcher les individus qui n'ont pas acheté de ticket d'assister au spectacle, les organisateurs ne pourront rentrer dans leurs frais et seront contraints de renoncer à leur projet.

La non-exclusion des biens publics est directement à l'origine de l'incapacité de l'offre privée à satisfaire la demande pour ce type de biens.

A. Bozio, J. Grenet, *Économie des politiques publiques*,

B. La Découverte, 2017, coll. « Repères ».

### **Doc 3 p. 75 : La tragédie des biens communs**

Imaginez un pâturage ouvert à tous. On doit s'attendre à ce que chaque éleveur essaie de mettre autant de bétail que possible sur le terrain commun. [...] En tant qu'être rationnel, chaque éleveur cherche à maximiser son gain. Explicitement ou implicitement, plus ou moins consciemment, il se demande « quelle est l'utilité pour moi d'ajouter une bête de plus à mon troupeau ? » Cette utilité a une composante négative et une composante positive.

1. La composante positive est fonction de l'incrément<sup>1</sup> d'une bête. Puisque l'éleveur reçoit tous les revenus de la vente de l'animal additionnel, l'utilité positive est presque + 1.

2. La composante négative est fonction du surpâturage additionnel provoqué par la bête supplémentaire. Mais, comme les effets du surpâturage sont partagés par tous les éleveurs, l'utilité négative pour chaque éleveur qui prend une décision est seulement une fraction de - 1.

En ajoutant les utilités partielles individuelles, l'éleveur rationnel conclut que la seule voie sensée qu'il peut suivre est d'ajouter une autre bête à son troupeau. Et une autre ; et une autre... Mais ceci est la conclusion atteinte par chaque berger rationnel partageant un terrain commun.

C'est là que se trouve la tragédie. Chaque homme est enfermé dans un système qui le contraint à augmenter son troupeau sans limite – dans un monde qui est limité.

[...] La liberté dans les communaux apporte la ruine à tous.

G. Hardin, « La tragédie des biens communs », Science, 1968.

1. Incrémenter signifie augmenter la valeur d'une variable. Ici, en incrémentant son troupeau d'une bête, chaque éleveur augmente la taille de son troupeau d'un animal supplémentaire.

## **Doc 2 p. 76 : Le marché des lemons**

Supposons qu'il n'y ait que quatre sortes de voitures : les voitures neuves ou d'occasion, les bonnes et les mauvaises voitures (qui sont connues aux États-Unis sous le nom de lemons). Une voiture neuve peut être bonne ou être un tacot, et bien sûr cela reste vrai pour les voitures d'occasion. Les individus sur ce marché achètent une automobile neuve sans savoir si la voiture qu'ils achètent est bonne ou non. [...]

Toutefois, après avoir eu en sa possession pendant un certain temps une voiture donnée, son propriétaire se forme une bonne idée de la qualité de celle-ci [...]. Cette estimation est plus précise que l'estimation initiale. Une asymétrie dans l'information disponible s'est créée : les vendeurs ont à présent plus d'informations sur la qualité d'une voiture que les acheteurs. Pourtant les bonnes et les mauvaises voitures doivent toujours se vendre au même prix, puisqu'il est impossible pour un acheteur de voir la différence entre une voiture de bonne ou de mauvaise qualité. Il est donc évident qu'une voiture d'occasion ne peut pas avoir la même cote qu'une voiture neuve – si c'était le cas, il serait clairement avantageux de vendre un tacot au prix d'une voiture neuve et de racheter une voiture neuve, avec une probabilité plus élevée qu'elle soit de bonne qualité [...] et une probabilité plus faible qu'elle soit un tacot. Ainsi, le propriétaire d'une bonne voiture est pris en otage. Non seulement il ne peut pas recevoir la vraie valeur de son automobile, mais il ne peut même pas obtenir la valeur en espérance de voiture neuve. [...]

La plupart des voitures [d'occasion] échangées seront des tacots, et les bonnes voitures [d'occasion] risquent de ne plus être échangées du tout. Les « mauvaises » voitures tendent à chasser les bonnes [...].

G. Akerlof, « Le marché des lemons : incertitude sur la qualité et  
mécanisme de marché » (1970) trad.

in M. Bacache-Beauvallet, M. Montoussé, Textes fondateurs en sciences  
économiques, Bréal, 2003.

### **Doc 3 p. 77 : La sélection des risques**

On parle d'antisélection en assurance lorsque les assurés sont mieux informés sur leurs risques que les assureurs. Dans ce cas le marché fonctionne mal : l'assureur a tendance à fixer des prix élevés (pour couvrir les hauts risques) ce qui dissuade les bas risques. Plus généralement, l'antisélection conduit théoriquement à une mauvaise couverture des bas risques. [...]

En assurance maladie, ou plus généralement en assurance de personnes, l'asymétrie d'information joue vraisemblablement dans l'autre sens : les caractéristiques observables d'un individu (âge, sexe, profession, lieu de résidence, antécédents...) permettent à l'assureur une bonne estimation du risque.

Le problème essentiel en assurance maladie n'est alors pas l'antisélection. C'est plutôt, au contraire, la sélection des risques, l'exclusion des individus à haut risque, le refus d'assurance de certaines catégories de populations.

D. Henriet, « Assurance maladie : intervention publique et rôle de la concurrence », Revue d'économie politique, 2004/5.

## **Doc 6 p. 78 : L'aléa moral : une asymétrie d'information sur le comportement d'un agent**

Dans l'exemple du Market for Lemons, l'asymétrie d'information concerne un état (qualité du bien). Elle peut porter également sur le comportement ou la décision d'un agent. Sur le marché du travail, par exemple, l'employeur ne sait pas si le salarié recruté va fournir l'effort attendu. Cet aléa moral, tout comme le risque de sélection adverse, perturbe le fonctionnement du marché : sur le marché du travail, conformément à la théorie du salaire d'efficience<sup>1</sup>, les demandeurs<sup>2</sup> proposeront un salaire plus élevé que le salaire de concurrence pure et parfaite. [Le] marché sera rationné : bien que certains travailleurs soient prêts à accepter un salaire inférieur à celui du marché, la transaction n'aura pas lieu car elle est trop risquée pour l'employeur.

O. Montel-Dumont, « Défaillances et imperfections de marché », Cahiers français, n° 345, juillet-août 2008.

1. Il s'agit d'un salaire supérieur au salaire d'équilibre. Les employeurs l'utilisent pour inciter les travailleurs à ne pas relâcher leurs efforts, de peur de perdre ce bon salaire en cas de licenciement.

2. Les demandeurs sur le marché du travail sont les employeurs.

## **Doc 7 p. 79 : Aléa moral ex ante et aléa moral ex post : l'assurance santé**

L'aléa moral est un dysfonctionnement typique de l'assurance santé, qu'il soit ex ante ou ex post.

On parle d'aléa moral ex ante lorsque l'on vise l'imprudence que peut entraîner le fait même d'être assuré, imprudence qui conduit à accroître la probabilité d'accident.

On parle d'aléa moral ex post lorsque le fait d'être assuré génère une demande accrue de compensations, en l'occurrence de soins médicaux.

On estime en général que dans le domaine de la santé le second type d'aléa moral est le plus fréquent.

H. Cremer, P. Pestieau « Assurance privée et protection sociale »,

Revue d'économie politique, 2004/5.

## **Doc 8 p. 79 : Un équilibre de marché difficile à trouver**

L'information imparfaite rend plusieurs marchés incomplets ou inexistants, en empêchant l'offre d'égaliser la demande. Stiglitz a beaucoup travaillé sur les marchés de crédit, démontrant que les banques sont poussées à rationner le crédit et à offrir moins de prêts, à des taux d'intérêt plus bas que ce que le marché dicterait, pour attirer les emprunteurs solvables, en raison de leur connaissance imparfaite de la solvabilité de leurs clients.

Ces travaux s'inspiraient de ceux de Kenneth Arrow, qui avait appliqué le même raisonnement aux contrats d'assurance, concluant qu'un assureur rationnel préférerait offrir des primes plus basses (et prendre moins de clients) pour attirer uniquement les assurés les moins risqués.

P. McDougall, « Le couple droit/économie dans la théorie et le droit  
international du développement »,

Revue internationale de droit économique, 2018/1.

## **Doc 1 p. 80 : Internaliser les externalités**

[Le] marché n'affecte pas les ressources de manière efficace puisque les effets externes (négatifs) de la production ne sont pas pris en compte par le producteur mais sont supportés par la société dans son ensemble.

Selon le [principe du pollueur-payeur (PPP)], il est possible de remédier à ces externalités négatives en s'assurant que le pollueur paie pour la pollution qu'il cause, ce qui implique l'internalisation totale des coûts environnementaux par le pollueur. L'objectif est d'assurer que les coûts privés (supportés par l'entreprise) reflètent les coûts sociaux réels des activités économiques. La pleine application du PPP permettrait donc de corriger la défaillance du marché. Il peut être mis en œuvre soit par des normes obligatoires en matière d'environnement, soit par des instruments fondés sur le marché. [...]

En vertu du PPP, le pollueur doit payer l'ensemble des coûts de sa pollution, en particulier les coûts indirects supportés par la société. À cet effet, une réglementation en matière d'environnement peut être un instrument utile pour accroître la charge supportée par le pollueur. Le respect du PPP garantit, théoriquement, la rectification de la défaillance du marché liée aux externalités négatives.

Commission européenne, Lignes directrices concernant les aides d'État à la protection de l'environnement, 2008/C 82/01

<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:082:0001:0033:F>

[R:PDF](#)

## **Doc 2 p. 80 : Favoriser les externalités géographiques positives**

La dimension territoriale est de plus en plus présente dans les politiques incitatives. Il s'agit d'encourager le développement de clusters<sup>1</sup> d'entreprises innovantes, implantés dans des lieux précis, spécialisés dans certaines technologies, alliant universités, grandes entreprises et start-up<sup>2</sup>. La politique des « pôles de compétitivité » a été inaugurée en France en 2004. En 2017, il y avait soixante et onze pôles au total, dont sept « pôles mondiaux » (de plus grande envergure). Des aides spécifiques sont orientées vers ces pôles, issues des ministères, des agences de l'État et des autorités régionales et locales. Plus de 3 milliards d'euros ont été ainsi attribués aux entreprises participant à ces pôles en 2006-2012. Les projets coopératifs, stimulant l'effet d'entraînement mutuel et les externalités, sont privilégiés.

D. Guellec, Économie de l'innovation,

La Découverte, coll. « Repères », 2017.

1. Rassemblement géographique d'entreprises agissant sur le même secteur économique. Comme ils créent des externalités positives géographiques, ils permettent d'augmenter la compétitivité de ces entreprises et sont qualifiés de « pôles de compétitivité ».

2. Jeunes entreprises innovantes ayant un fort potentiel de croissance.

## **Doc 4 p. 81 : Les instruments de la régulation des externalités négatives**

Dans le cas de l'émission de gaz nocifs pour l'environnement, une première option consiste à imposer l'adoption d'une technologie particulière permettant de réduire la pollution, à l'image des pots catalytiques dont tous les véhicules doivent aujourd'hui être munis. Une seconde option passe par la fixation d'un quota maximal d'émissions pour chaque entreprise. Enfin, une troisième solution [...] consiste à taxer les émissions polluantes afin d'inciter les entreprises et les particuliers à réduire leur pollution. [...]

Un autre mode d'intervention consiste à [mettre] en place un marché de permis d'émission négociables. Ce type de régulation passe par la fixation d'un montant maximal de pollution (égal au nombre de permis alloués), la distribution de permis d'émissions aux entreprises et l'organisation d'un marché sur lequel ces permis peuvent être échangés.

A. Bozio et J. Grenit, *Économie des politiques publiques*,

La Découverte, coll. « Repères », 2017.

## **Doc 5 p. 81 : La « taxe carbone » en France**

1997 : Protocole de Kyoto : décision de limiter les gaz à effet de serre

2007 : Les candidats à la présidentielle signent un document concernant une « taxe carbone » sur les énergies fossiles (gaz, pétrole et leurs dérivés) qui émettent beaucoup de CO<sub>2</sub>.

2014 : Le gouvernement français ajoute une taxe carbone, la « composante carbone », aux taxes de certains biens énergétiques (taxe intérieure de consommation des produits énergétiques – TICPE –, du gaz naturel – TICGN – et du charbon – TICC). Cette composante est calculée par tonne de rejet de CO<sub>2</sub> lors de l'utilisation de ces produits.

2018 : Suite au mouvement des « gilets jaunes » le gouvernement annonce qu'il suspend l'augmentation de la taxe.

## **Doc 7 p. 82 : Comment pêcher sans vider les mers : l'exemple de l'Union européenne**

a - L'accord sur les quotas de pêche

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation salue l'accord conclu au conseil des ministres de l'Union européenne sur les totaux admissibles de captures (TAC) et quotas de pêche pour l'année 2019. [...]

Concernant le bar de la mer du Nord, pour refléter l'amélioration du stock confirmée par les avis scientifiques, le ministre a obtenu des évolutions positives pour tous les métiers. Pour la pêche récréative, la pêche d'un bar par jour et par personne sera possible en 2019 durant 7 mois. Concernant l'anguille, une adaptation de la proposition de la Commission a pu être obtenue permettant de maintenir l'activité et de poursuivre les efforts en matière de repeuplement. [...] Enfin, et grâce aux efforts réalisés par les professionnels permettant d'améliorer l'état des stocks, des hausses de TAC sont confirmées pour des stocks emblématiques des pêcheries françaises : la langoustine et la sole du golfe de Gascogne, la cardine en mer Celtique et dans le golfe de Gascogne.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Communiqué de presse du 19 décembre 2018.

## **Doc 9 p. 83 : Garantir la qualité d'une voiture d'occasion**

Lorsqu'ils vendent un véhicule, les vendeurs de véhicules d'occasion (professionnels et particuliers) doivent lui faire passer le contrôle technique. D'autre part, les professionnels de l'automobile ont en plus l'obligation de le garantir pendant trois mois minimum.

## **Doc 10 p. 83 : Réduire l'aléa moral**

Les asymétries d'information constituent une justification importante à la régulation des marchés par la puissance publique. Lorsque ces asymétries portent sur la qualité des services ou des produits, l'État peut choisir d'imposer une certification de la qualité (comme dans le cas des appellations d'origine contrôlée). Dans le domaine de l'assurance privée, l'État a la possibilité de rendre obligatoire la souscription d'une assurance [...]. Lorsque l'asymétrie porte sur le comportement des agents, comme dans le cas du marché du crédit, l'intervention de l'État peut prendre la forme de garanties sur les prêts consentis à des agents disposant de peu de ressources à gager (notamment les PME et les étudiants).

A. Bozio, J. Grenet, *Économie des politiques publiques*,

La Découverte, coll. « Repères », 2017.

## **Cours. Quelles sont les principales défaillances du marché ?**

**(p. 86-87)**

**Les marchés connaissent certaines défaillances qui les empêchent d'arriver à un optimum social. Les pouvoirs publics mettent en œuvre des moyens pour corriger ces défaillances.**

### **Les externalités entraînent des défaillances du marché**

Certaines productions modifient la satisfaction d'agents économiques sans être prises en compte par le marché. Ainsi leur coût de production et leur prix de vente ne reflètent pas correctement leur utilité.

Si la production d'un bien entraîne une externalité négative, comme la pollution, la quantité produite sera trop importante car elle ne prendra en compte que l'utilité liée à l'utilisation de ce bien et non la désutilité que sa production implique.

Inversement, certaines productions génèrent des externalités positives : elles profitent à davantage d'individus que leurs seuls consommateurs. Par exemple, se faire vacciner empêche de contracter une maladie mais également de la diffuser. Le gain pour la société est donc important mais ne se traduit pas par une augmentation du prix payé au producteur.

Dans ces deux cas, le marché est incapable de déterminer la quantité de produit qui va maximiser le bien-être de la société. Les activités nuisibles à la société seront trop importantes et les activités bénéfiques à la société insuffisantes pour atteindre l'optimum social.

## **Pour certains types de biens et de situations, le marché ne fonctionne pas de façon optimale**

Dans le cas d'un bien non-excluable, tels les biens publics et les biens collectifs purs, comme il est impossible d'exclure les passagers clandestins, les producteurs ne vont pas être rémunérés autant qu'ils le devraient. Ils vont produire la quantité pour laquelle ils sont payés : une quantité inférieure à la quantité optimale pour la société.

Les biens communs sont rivaux mais non-excluables. C'est le cas de beaucoup de ressources naturelles. Ils risquent d'être surexploités et de disparaître.

Il y a une asymétrie d'information lorsque deux agents effectuant une transaction n'ont pas le même niveau d'information sur le produit échangé. Leurs choix peuvent être faussés et générer des problèmes de sélection adverse ou d'aléa moral.

La sélection adverse est un phénomène à travers lequel la médiocrité des informations disponibles sur le produit échangé amène les acheteurs à sélectionner les plus mauvais biens du marché. Dans le cas des assurances, la sélection adverse entraîne l'exclusion des individus qui en ont le plus besoin. Dans les cas extrêmes, la sélection adverse peut entraîner une disparition du marché du produit.

L'aléa moral correspond à la modification du comportement d'un individu lorsqu'il sait qu'il ne supportera pas le coût de son comportement mais que celui-ci sera reporté sur un autre agent. L'aléa moral est très fréquent dans le cas des contrats d'assurance.

## **Les actions des pouvoirs publics pour corriger ces défaillances du marché**

Ainsi, les pouvoirs publics peuvent :

mettre en place des taxes et subventions pour que les entreprises internalisent leurs externalités . Cela permet de limiter les activités qui génèrent des externalités négatives et d'encourager celles qui génèrent des externalités positives ;

produire les biens publics et les biens collectifs purs et en rendre leur financement obligatoire à travers l'impôt ;

encadrer l'usage des biens communs ;

obliger les vendeurs à informer les clients des caractéristiques des produits, à les garantir et les rendre responsables en cas de vice caché ;

réglementer la tarification de l'assurance, en la rendant obligatoire ou même en créant une assurance sociale obligatoire.